

INFO SAINT-PEY

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-MONS

FÉVRIER 2023

Actualité du personnel

Nous souhaitons la bienvenue à Delphine Dutreuilh, secrétaire générale, qui était auparavant en poste à la mairie de Saint Macaire.



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8H30-12H00

Mardi : 8H30-12H00

Mercredi : 13H30-18H00

Jeudi : 8H30-12H00 / 13H30-18H00

Vendredi : 13H30 / 17H00

Monsieur le maire reçoit tous les jeudis sans rendez-vous de 16h30 à 18h

mairie-stpierredemons@wanadoo.fr
www.saint-pierre-de-mons.fr



INFO St-PEY
Février 2023

Directeur de la Publication : M. le Maire
Adresse : Mairie - 33210 Saint Pierre de Mons
Dépôt légal à parution - Tirage : 500 ex.



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,
La tradition des vœux nous permet de faire un bilan, un retour en arrière sur la période écoulée et de présenter les projets pour l'année 2023, de nous projeter sur l'avenir.

Après 2 ans de privation, j'ai eu enfin l'occasion de vous présenter le 6 janvier dernier POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis les élections municipales, l'équipe municipale à qui vous avez confié la gestion de la commune pour 6 ans. Mais aussi de rendre hommage à **Philippe Dubroca**, notre collègue, deuxième adjoint, qui nous a quitté le 13 mars 2022.

Il a fallu se réorganiser. Aussi nous avons décidé de renforcer le secrétariat en recrutant une secrétaire générale : **Delphine Dutreuilh** qui nous vient de St Macaire.

Les principales réalisations et aménagements de 2022 :

- **L'atelier municipal** : un nouveau bâtiment construit à Bruhaut avec le déménagement des services techniques. Une page a été tournée pour de meilleures conditions de travail.

L'ancien atelier va être démolit et le terrain qui est constructible a été mis en vente, de même que le bâtiment en pierres qui se trouve également sur le site de Rivière. Voir le panneau sur site.

- Nous avons poursuivi **l'entretien de la voirie** et terminé les travaux **d'aménagement des accès privés**, à la charge des propriétaires que je tiens à remercier pour leur collaboration active, qui est une vraie amélioration de notre cadre de vie, tout en préservant la voirie communale. C'est un véritable investissement pour l'avenir.

- Nous avons commencé le **verdissement des 2 cours de l'école**, avec la construction d'une petite serre sur laquelle la glycine va prendre sa place, pour en faire une espace ombragée pour les enfants, avec à suivre la plantation de 2 arbres dans chaque cour, et l'aménagement de jardinières.

- Egalement en ce début d'année, la **plantation de peupliers** sur des parcelles appartenant à la commune en bordure de la Garonne.

La salle des Amis Réunis a subi une importante et nécessaire réhabilitation : isolation, peinture, chauffage, sonorisation et parquet. Il vous suffira de vous y déplacer pour constater le changement.

Les **2 Matinées Nature Propre** ont pu être organisées, avec une importante participation citoyenne, plus particulièrement des jeunes de la commune, que je tiens à remercier chaleureusement pour leur engagement car ils sont l'avenir de notre commune. En amont de ces matinées, les élèves de l'école, encadrés de leurs maîtresses ont eux aussi participé au ramassage des déchets.

Cette démarche a donné lieu à la réalisation d'une **exposition**. Les enfants de l'école ont réalisé des dessins sur le thème des déchets et de l'environnement. Le fruit de leur travail a été numérisé et exposé sur le grillage extérieur des cours, visibles depuis la place communale. Des panneaux plus grands seront placés le long des routes, afin de **sensibiliser les automobilistes** à un changement de comportement, notamment pour qu'ils cessent de jeter diverses ordures et mégots de cigarettes.

La nouvelle année 2023 est pleine d'incertitudes à tous les niveaux pour tous.

Il faut intégrer les bouleversements auxquels nous sommes confrontés dans la préparation de nos budgets de la Commune, de la communauté des communes et des syndicats. La crise de l'énergie, l'inflation, le contexte national et international nous impacte fortement. Et notre collectivité n'est pas éligible au filet de sécurité inflation proposé par le gouvernement, ne remplissant que deux critères sur trois, pas assez pauvre, mais pas riche non plus. La maîtrise de nos dépenses devra être l'objectif principal, il l'a toujours été, mais encore plus aujourd'hui. Pour toutes ces raisons les investissements prévus en 2023, seront inévitablement revus à la baisse ou différés.

Depuis quelques années, nous avons **réduit la durée de l'éclairage public** dans nos lotissements, cela nous a permis de réaliser **une économie de 35%** sur les factures. De même l'éclairage de la place communale sera réduit. Nous poursuivons l'effort en remplaçant au fur et à mesure les éclairages énergivores par des ampoules led. Les lampadaires des abribus et du lotissement des 4 vents seront remplacés par des éclairages solaires.

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui nous concerne tous, **a été approuvé** par le conseil communautaire en fin d'année dernière et consultable sur plusieurs liens en ligne sur le web. **Je tiens à préciser que lors du vote je me suis abstenu.** En effet, je n'ai pas accepté la suppression de trois projets de lotissements, qui auraient permis un renouvellement de population, nécessaire pour accueillir de jeunes couples. C'est la CDPENAF (commission départementale de la préservation des espaces agricoles et forestiers) au sein de laquelle siègent les représentants de la viticulture, qui a demandé et obtenu de la DDTM, service de l'Etat, le retrait de ces zones à urbaniser.

ÉCOLE : Je terminerai en vous parlant de notre école, qui voit ses effectifs progresser, avec plus de **130 élèves** à ce jour. La commission école, présidée par Nicole Chanfreau, notre Adjointe aux Affaires Scolaires, étudie la possibilité de mettre en place la tarification sociale, avec le repas à 1 euro, possible grâce à une aide de l'État.

Le moment est venu de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2023, santé, bonheur, joie, espérance et solidarité.

Patrick LABAYLE,
maire

Philippe DUBROCA



Le 13 mars 2022, notre collègue, deuxième adjoint, nous quittait. Sa disparition aussi subite qu'inattendue, nous a profondément choquée, laissant un très grand vide, au sein de l'équipe municipale et dans la commune. Philippe était très attaché à St Pierre de Mons pour y avoir grandi.

Élu conseiller municipal depuis 2001, il assume la fonction de 2^{ème} adjoint en 2020. Il fait preuve au cours de ses mandats successifs, d'un engagement et d'un dévouement sans faille, au service de la commune et de ses concitoyens.

Il s'est très rapidement installé dans cette fonction d'adjoint en charge des infrastructures et de l'urbanisme, en s'appuyant sur son expérience professionnelle.

En responsabilité sur des dossiers délicats, il excellait dans ces domaines où sa rigueur, son sens du détail, et son goût très sûr, faisaient merveille. Le calme déterminé avec lequel il affrontait les questions les plus délicates, permettait d'apporter des réponses satisfaisantes pour tous. Son implication n'avait pas de limite, et se traduisait par un investissement total dans les missions qui lui étaient confiées.

Il laisse un grand vide au sein de l'assemblée municipale.

ACTIONS COMMUNALES

ECLAIRAGE PUBLIC ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Le nécessaire plan de sobriété nous oblige à regarder de plus près notre consommation électrique.

A St Pey, la part de l'éclairage dans la facture d'énergie est déjà très faible : 5% contre 16% en moyenne sur les communes similaires. On dénombre 84 points lumineux sur la commune soit 1 pour 14 habitants ce qui, là encore, est inférieur à la moyenne.

Néanmoins, il est possible de réaliser quelques économies avec des actions peu coûteuses comme la modification de la durée d'éclairage ou en renouvelant les luminaires les plus anciens.

Fin 2022, nous avons modifié les horaires d'extinction de l'éclairage dans tous les lotissements (coupure de 21h à 6h).

En 2023, nous allons modifier l'organe de commande au bourg afin de couper l'éclairage de la place et de la rue principale à des horaires différents. Nous commencerons également à remplacer les luminaires énergivores (notamment ceux de type « boules » qui éclairent autant le ciel que la route) par des luminaires à Leds.



LE LOCAL TECHNIQUE

Comme vous avez pu le constater en cette fin d'année, nos employés techniques ont pu déménager à destination de leur nouveau local situé sur des parcelles communales au lieu dit Bruhaut.

Celui-ci été construit dans le style architectural des nombreux séchoirs de notre commune. Beaucoup plus grand, plus pratique, plus propre, nos employés communaux se sont investis afin de l'organiser au mieux.

L'ancien local, très dégradé, n'était en effet plus adapté au stockage de nos engins et de tout le matériel communal.



En lieu et place du vieil hangar qui sera prochainement démoli, un terrain à bâtir est proposé à la vente, tout comme la maison en pierre qui est à restaurer et qui est aussi en vente.



LA SALLE DES AMIS REUNIS

La salle des fêtes a été entièrement restaurée en cette fin d'année.

Beaucoup plus lumineuse puisque entièrement doublée et repeinte, le parquet a été poncé et revernî. Une système vidéo et sonore vient compléter cet équipement qui pourra accueillir vos prochaines manifestations.



LE PLU

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Sud Gironde a été approuvé le 20 décembre 2022 en conseil communautaire et est désormais opposable depuis le 23 janvier 2023. Une nouvelle réglementation est désormais applicable sur notre commune pour toutes vos demandes d'urbanisme. Plus de renseignement au secrétariat de la mairie .

L'école Maternelle et Primaire André Labayle

Notre école communale, restructurée en 2013 par la construction du Pôle Maternelle et Restauration ainsi que la rénovation de l'Elémentaire, accueille aujourd'hui 130 élèves

Les services périscolaires et l'entretien de l'école sont assurés par une équipe de 7 agents :

- **Service de la restauration et d'entretien** : Céline LOPEZ - Virginie LABORDE - Manon DARRIET
- **Service garderie** : Martine TURTAUT - Manon DARRIET - Estelle ROUXEL et Alizée BILLOTET
- **ATSEM intervenant dans les classes de Maternelle** : Florence BOULIN et Estelle ROUXEL.



Végétalisation des cours de l'école



Une réflexion a été engagée en 2021 sur la végétalisation des espaces extérieurs de l'école. Les élèves de la classe de Cm1/Cm2, de leur côté, avaient des demandes et des idées à nous soumettre. Nous avons donc discuté avec eux de leurs projets et arrêté les réalisations envisageables.

Afin d'amener de l'ombre, un peu plus de verdure et de fraîcheur dans les cours de récréation, nous avons décidé la plantation de 4 arbres, 2 dans la cour du haut et 2 en bas, ils seront plantés en début d'année 2023.

Des jardinières seront installées autour de la cour des primaires afin que des plantes grimpantes habillent les grillages. Diverses plantations sont prévues côté maternelle dans les espaces verts déjà existants et des plantes en pot seront disposées contre le mur. Des récupérateurs d'eau seront installés pour permettre l'arrosage.



Du côté de la garderie

Avec une personne supplémentaire pour l'encadrement de la garderie du soir, nous avons pu proposer aux enfants des activités.

Suite aux cartes de Noël confectionnées par les enfants à destination de nos anciens et un goûter qui a permis une rencontre intergénérationnelle, un généreux donateur de la Commune nous a offert la possibilité d'organiser un spectacle

pour les enfants de la garderie en 2021/22 et des séances de zumba cette année. Nous le remercions bien chaleureusement au nom de tous les enfants.

VIE DU VILLAGE

MARCHE ROSE

C'est sous un grand soleil que nous avons pu organiser en étroite collaboration avec la mairie de Saint Pardon de Conques la MARCHE ROSE ce dimanche 30 octobre 2022.

Le départ était donné à 9H30 sur la place de notre village où se trouvait le stand des « goodies » avec affiches pour la lutte contre le cancer, sans oublier cafés et madeleines pour nos marcheuses et marcheurs.

Après une dizaine de 10km dans les vignes, nous étions attendus à la salle de fêtes de Saint Pardon de Conques pour un petit verre de l'amitié.

L'opération a ravi les participantes et participants et nous avons réussi à reverser à l'association Challenge du Ruban Rose la jolie somme de 508 € grâce à la vente de « goodies » et 61,50 € de dons.

On se retrouve donc l'année prochaine plus nombreux pour une nouvelle marche et avec encore plus d'argent collecté.



NATURE PROPRE

C'est sous un grand soleil que nous avons pu organiser une nouvelle matinée NATURE PROPRE le samedi 12 novembre 2022.

Le café et les viennoiseries attendaient ce petit groupe de volontaires.

Repartis en plusieurs groupes, tout ce petit monde a sillonné les routes communales à la recherche de déchets, papiers et cannettes jetés par les automobilistes peu scrupuleux.



TOUR DE FRANCE

Le vendredi 7 juillet prochain, la tour de France passera sur les routes de notre commune. Plus d'informations à venir prochainement sur l'organisation de cet événement.



LES ASSOCIATIONS

ACPE



L'**A.C.P.E.** est l'**A**ssociation **C**ommunale des **P**arents d'**E**lèves de St Pierre de Mons. Elle a pour vocation d'organiser des fêtes ou des actions pour les enfants de l'école et leurs familles, en lien avec les enseignants. L'argent généré est utilisé pour financer les événements à venir, mais aussi pour financer les projets des enseignants (exemples : voyages scolaires, cadeaux de fin d'année etc.).

Cette année, les enseignants ont pour projet de créer une fresque dans la rampe d'escalier qui mène à la cour de récréation des maternelles. Tous les élèves de l'école y participeront; l'ACPE sera là pour les soutenir dans ce projet.

En début d'année, nous avons proposé aux parents la création d'une foute avec le dessin de tous les enfants. Les enfants auront la classe sur la plage.

Parmi ses actions traditionnelles, l'ACPE organise le Noël à l'école (la projection, les cadeaux) le marché de Noël, le Carnaval samedi 25 mars et la kermesse au mois de juin.

Tout parent d'élève, même s'il ne fait pas parti de l'association, peut apporter sa contribution, quelle qu'elle soit, à tout moment de l'année scolaire.

Pour cela, vous pouvez nous contacter par mail : acpe33@gmail.com, et nous suivre sur la page  **ACPE ST PEY**



REJOIGNEZ LA « GV DE ST PEY » !

La Gymnastique Volontaire ou « GV de St Pey » a été créée en 1998 ! Depuis, chaque équipe de dirigeants s'est efforcée de faire progresser cette Association Sportive.

Ainsi la « GV de St Pey » peut s'enorgueillir d'avoir obtenu le Label « Qualité Sport Santé » pour la deuxième fois en octobre 2022.

Depuis le 5 Septembre 2022 les 59 adhérents de l'Association de « GV de St Pey » ont repris leurs 5 séances de Gymnastique Volontaire sous la houlette de deux animatrices compétentes et diplômées.

Convivialité et plaisir sont les maîtres mots de notre Association. Avec la « GV de St Pey » la pratique sportive permet d'améliorer la force, la souplesse, l'équilibre, la mobilité articulaire, la coordination tout en musclant les abdominaux et le dos sans effort violent.

NOUVELLE ACTIVITE : A partir de 2023, nous mettons en route l'APA, « Activité Physique Adaptée », soit « le sport sur ordonnance ». Cette séance s'adresse à celles et ceux qui ont cessé une activité sportive depuis plusieurs mois ou années. L'APA de la « GV de St Pey » vous accueillera et vous permettra de bénéficier des compétences d'une Animatrice formée à cet effet.

L'APA vous permettra, par un suivi médical encadrant, un retour à l'autonomie dans les postures quotidiennes.

REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés est prévu le 18 mars prochain.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Brigitte (06 81 29 52 97) pour participer à ce temps important de détente et de remise en forme.

Tout cela est complété par un esprit de solidarité et d'entraide entre adhérents sans oublier des moments de fêtes ou soirées espagnoles, fête des anniversaires au restaurant etc.

Venez nous rejoindre à Saint Pierre de Mons dans la salle des AMIS REUNIS les :

- LUNDI 9H45-10H45 ou 11H-12H GYM TONIC (cardio, abdos, fessiers etc)
- MARDI 19H30-20H30 GYM ACTIVE (cardio, abdos, fessiers etc)
- JEUDI 19H30-20H30 STETCHING PILATE (étirements)
- VENDREDI 15H-16H FORME, MEMOIRE, EQUILIBRE

Il est bon d'entretenir sa forme quel que soit son âge dans une ambiance sportive et conviviale.

TARIF : 149 euros pour les 180 séances dispensées durant l'année (hors période scolaire) de Septembre à Juin.

Les Membres du Bureau de « LA GYM VOLONTAIRE DE St PEY »

Mail : gvstpey@orange.fr

LA SOCIÉTÉ DES AMIS RÉUNIS



La Société des Amis Réunis de Saint Pierre de Mons est en charge des festivités du village. La société existe depuis 1898 !

Le but de l'association est de perpétuer la tradition des fêtes locales et de redynamiser le village.

Pour préparer l'omelette géante il faut :
40 à 50 bénévoles le jour J de 14 à 85 ans
3000 œufs ; 20kg de lardon ; 20kg de pommes de terre

Une poêle de plus de 2.50m de diamètre
8 tourneurs pour mélanger l'omelette
1 remorque de cèpes de vigne
1 bandas

Cette année l'omelette sera le 24 juin : réservez la date !

L'assemblée générale se tiendra le samedi 18 mars à 19h à la salle des associations.

L'association est ouverte à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Société des Amis Réunis de Saint Pierre de Mons
Rousseau
33210 Saint Pierre de Mons
Mail : lesamisreunis.stpey@gmail.com
Mathieu Léglise (président) : 06 42 66 99 86
Facebook / messenger : les amis réunis St Pey

LE CLUB ENTENTE ET LOISIRS

Le club entente et loisir des retraités de Saint Pierre de Mons a repris ses activités depuis le mois de septembre 2022.

Il avait été mis en sommeil pour une bonne cause : la rénovation de la salle des Amis Réunis pendant quelques mois.

Mais, c'est reparti avec une moyenne de soixante adhérents, nous organisons tous les jeudis du mois deux lotos, plus deux rassemblements pour jouer à la belote ou au rami.

Tous les trimestres, on fête les anniversaires avec un petit cadeau plus un goûter. On fête les rois, on offre un repas gratuit plus un repas avec participation par an !

Il y a la possibilité de sortie avec le troisième âge d'Auros.

Des plannings sont mis à disposition des intéressés. On peut également devenir adhérent pour la modeste somme de 17 euros par an.

Venez nous rejoindre à Saint Pey où il fait bon vivre !!

Pour plus de renseignements, appeler le 06 72 13 00 15

INFOS PRATIQUES

ANIMAUX

Régulièrement des appels arrivent en mairie pour se plaindre du vagabondage de chiens ou chats sur la commune, leurs propriétaires les laissant errer.

Il est rappelé que la divagation des chiens et des chats est interdite sous peine de mise en fourrière de l'animal et d'une amende à l'encontre des propriétaires.

Les animaux présents sur la voie publique doivent être tenus en laisse et sont sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires car outre les nuisances dues aux déjections, tout animal divaguant peut compromettre la sécurité provoquant un accident corporel ou matériel.

De même, les aboiements répétés d'un chien, de jour comme de nuit, occasionnent des gênes pour le voisinage et constituent un trouble à l'ordre public.

CIRCULATION AUTOMOBILE

Pour la sécurité de tous, et en particulier celle de nos enfants, il est demandé aux conducteurs d'adapter et de respecter les limitations de vitesse.

Le stationnement doit se faire uniquement sur les emplacements dédiés à cet effet, en aucun cas sur les trottoirs et passage piétons.

HORAIRES ET TRAVAUX DE JARDINAGE

- Du lundi au vendredi :
de 8H30 à 12H30 / 14H30 à 19H30
- Les samedis : de 9H à 12H / 15H à 19H
- Les dimanches et jours fériés : 10h 12h

il est aussi préférable d'informer la personne responsable, de manière aimable et respectueuse, des gênes qu'elle peut occasionner.

FEUX

Les feux de jardin sont strictement interdits sur tout le territoire de la commune.

INFOS PRATIQUES

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les papiers et emballages ménagers se trient désormais ensemble. (papiers, emballages en carton, briques alimentaires, emballages en plastique sans exception...)

Vous pouvez les déposer dans les PAV (Point d'Apport Volontaires situés sur la place communale et à côté du stade de foot) sans les laver ni les vider.

Dans le premier semestre 2023, le SICTOM organisera une distribution à grande échelle de nouveaux containers homologués pour les ordures ménagères pour chaque foyer. Le ramassage en porte à porte sera ainsi amélioré car adapté au camion de ramassages.

Pour limiter les nuisances sonores au voisinage, il est demandé d'apporter les déchets uniquement dans le créneau 8h - 21h

Nous constatons une dérive dans l'utilisation de cet espace. De nombreux objets n'entrant pas dans le cadre de ce tri sélectifs sont, malgré tout déposés. Nous vous remercions de respecter strictement les règles du SICTOM. Tout objet n'entrant pas dans ce cadre doit être déposé à la déchèterie de LANGON.

Si les bacs sont pleins, merci de ne plus rien déposer et de revenir ultérieurement .



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Les Infos de Saint Pierre de Mons en direct



Scannez-moi !

www.panneaupocket.com



Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette

